

GRANULAND

TOUT PRÊT FIBRÉ

BÉTON LÉGER FIBRÉ ET ISOLANT PRÊT À L'EMPLOI
A BASE DE GRANULATS DE BOIS NEUTRALISÉ
ET DE **CHAUX HYDRAULIQUE NATURELLE**



Préparation facile
Prêt à gâcher, il ne reste que l'eau à ajouter. Plus de problème de dosage.



Résistance à la compression
3,5 à 4 MPA.
La chape est vissable et clouable. Non compressible (DTU52-1).



Légèreté
40 Kg/m² environ en 5 cm d'épaisseur. Masse volumique du béton sec 800 kg/m³.



Ininflammabilité
Classement de réaction au feu Bfl-s1, inaltérable dans le temps.



Isolation thermique
Conductivité thermique du béton sec : 0,15 W/m.k.



Economie
Pose de carrelage collé sans chape rapportée, sans enduit de lissage.



Isolation phonique
Bruit d'impact : associé à un film assourdissant, gain de 20 à 30 dB (A).
Bruit aérien : gain jusqu'à 40 dB (A).



**PRÊT À L'EMPLOI
POUR
CHAPE LÉGÈRE**

Préparation en bétonnière
ou pompe à chape



Mise en œuvre traditionnelle



Finition par simple talochage avant pose
du revêtement. Praticable dès 48 h



POUR CHAPE LÉGÈRE THERMO-ACOUSTIQUE,
EN SUPPORT DE REVÊTEMENT DE SOL COLLÉ OU SCELLÉ
OU REMPLISSAGE ENTRE COLOMBAGE.



DES APPLICATIONS À TOUT TYPE DE SUPPORT



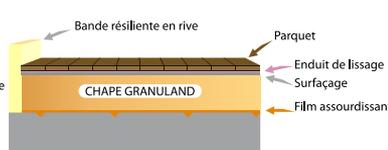
Chape sur plancher bois



Chape entre solives



Dalle isolante sur terre plein



Chape sur plancher béton

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Épaisseur de la chape

Minimum 5 cm. Dans le cas de fortes épaisseurs (20 cm et plus), utiliser notre produit **GRANULAND PLUS** ou **GRANULAND FIBRÉ** composition : chape super légère, finition des 5 derniers cm avec notre produit **GRANULAND TOUT PRÊT FIBRÉ**. Dans les cas extrêmes, une sous couche de polystyrène en plaques de classe 1 peut être réalisée. Prévoir alors de recouvrir cette sous-couche par au moins 7 cm de chape **GRANULAND TOUT PRÊT FIBRÉ**.

Armature

Treillis soudé 100 x 100 entre solives (fil de 3 mm) et sur terre plein.

Support sensible à l'eau

Mise en place d'un film polyéthylène microperforé de 150 à 200. Chevauchement des lés de 15 cm.

Revêtement final sonore (carrelage)

Mise en place d'un film assourdissant, sous-couche acoustique mince SC1 A (indice A ou B suivant la charge d'exploitation du local) non compressible avec bande résiliente en rive. Tassement inférieur à 0,5 mm suivant norme NF p75-301. Chevauchement des lés de 5 cm.

Joints de fractionnement

Réaliser des joints conformément aux DTU 26.2 et 52.1 et en particulier :

- En périphérie des pièces
- Au seuil des portes
- A chaque reprise de la chape

- A l'emplacement des cloisons
- Tous les 25 m² environ

Nous vous conseillons d'utiliser des règles joints en PVC

Pose des revêtements

- Carrelage scellé : la chape est laissée brute. Pose sous 48h.
- Carrelage collé : la pose du carrelage à la colle sera exécutée après 15 jours de séchage minimum sur la chape talochée.
- Sols plastiques, textiles ou parquets : La pose de ces revêtements sera exécutée après séchage complet de la chape talochée et après application de l'enduit de lissage correspondant (se conformer aux avis techniques et DTU respectifs). En aucun cas, la pose de ces revêtements devra être réalisée si la chape n'a pas atteint un taux d'humidité inférieur à 9 % en poids.

Pour la pose de parquet flottant, mise en place d'une sous couche acoustique mince de type feutrasol ou similaire sur la chape talochée et sèche (voir taux d'humidité avant pose ci-dessus).

Attention : de ne pas fermer la surface de la chape par un lissage trop prononcé pour un meilleur séchage.

Protection

En début de prise, recouvrir la chape par un film polyéthylène pendant 5 jours pour éviter toutes les agressions climatiques et physiques.

Accès circulation piétons :

48 à 96 heures.

PRÉPARATION DU BÉTON

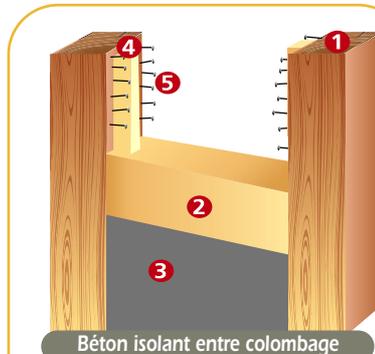


Incorporer 1 sac entier de 35 L dans la bétonnière et ajouter l'eau correspondante (12 à 13 litres/sac). Laisser malaxer 3 à 4 min jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène non liquide (le mélange doit être utilisé dans les 35 min qui suivent sa préparation). Ne pas ajouter d'autres composants

Consommation moyenne indicative

1,5 sacs de GRANULAND TOUT PRÊT FIBRÉ = 1 m² de chape en 5 cm d'épaisseur environ.
28,5 sacs de GRANULAND TOUT PRÊT FIBRÉ = 1 m³ de béton léger gâché aéré.

UTILISATION EN COLOMBAGES



Béton isolant entre colombage

Préparation :

- Clouer un liteau de 3 cm sur toute la hauteur du colombage (4)
- Larder des colombages de pointes de 100 (5)
- Coffrer et couler le béton, à base de **Granuland Tout Prêt Fibré** (2).
- Réaliser après 28 jours de séchage l'enduit de finition (3) (nous consulter).

STOCKAGE / CONSERVATION

Le **GRANULAND TOUT PRÊT FIBRÉ** craint l'humidité. Conserver le sac fermé sans contact direct avec le sol dans un local sec et faiblement ventilé à température ambiante. Délai de stockage : 9 mois en emballage d'origine. Conditionnement : sac de 35 L sur palette perdue. 56 sacs par palette

(1m³960). Poids d'une palette de 56 sacs = 1 500 kg environ. **Vérfié selon la norme NFP15-590 pour le respect des dispositions de la directive 2003/53/CE. Ne nécessite pas l'ajout d'agent réducteur de chrome (VI) soluble.**

CONSEILS TECHNIQUES

Pour bien utiliser le béton à base de **GRANULAND TOUT PRÊT FIBRÉ**, respecter la réglementation en vigueur, conformément au DTU 26.2 et 52.1 reconnaissance du support, désolidarisation, armatures, joints, protection climatique pendant la prise : se reporter à notre cahier des charges. **Respecter dans tous les cas une épaisseur minimum de la chape de 5 cm.**

En cas d'observation de ce mode de préparation, l'utilisateur assumerait seul ses responsabilités et les conséquences qui pourraient en découler. Les conditions d'emploi du produit restent indicatives. A l'utilisateur d'établir si le produit convient ou pas à l'emploi visé, notre responsabilité ne saurait être engagée. GRANULAND se réserve le droit de modifier ce document sans préavis.

CI-MENT Identification des dangers : R36/37/38 : irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. R43 : peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
(Cr6+) Conseil de sécurité : S2 : garder hors de portée des enfants. S24/25 : éviter le contact avec la peau et les yeux. S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S37 : porter des gants appropriés.

ZI - BP 51 - 40110 MORCENX
Tél. 05 58 08 11 74
Fax 05 58 07 82 21
granuland@orange.fr